

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XXIV

Québec, 16 décembre 1911

No 19

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 289. — Les Quarante-Heures de la semaine, 289. — Motu proprio, 290. — Nécrologie, 291. — Notes diocésaines, 292. — Visite de Notre-Dame d'Afrique aux foyers canadiens, 293. — Dernières considérations sur la vocation, 296. — Bibliographie, 302.

Calendrier

— o —

| | | | |
|----|---------|-----|--|
| 17 | DIM. | *vl | III de l'Avent. <i>Kyr.</i> de l'Avent. I Vêp. du suiv., mém. du dim., (ant., <i>O Sapientia</i>). |
| 18 | Lundi | b | Expectation de la B. V. M., <i>dbl. maj.</i> |
| 19 | Mardi | †vl | De la férie. |
| 20 | Merccr. | †vl | Jeûne. Quatre-Temps. De la férie. (Vigile.) |
| 21 | Jeudi | r | S. THOMAS, apôtre. 2 ^{cl.} |
| 22 | Vend. | †vl | Jeûne. Quatre-Temps. De la férie. |
| 23 | Sam. | †vl | Jeûne. Quatre-Temps. De la férie. |

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

18 décembre, Grondines. — 20, Saint-Jean, I. O. — 21, Saint-Nazaire. — 23, Hospice Saint-Antoine, Québec.

M. l'abbé Charles-Edouard Carrier, curé de Saint-Joseph de Beauce, décédé en son presbytère le 10 du courant, à l'âge de 58 ans et 8 mois, était membre de la Congrégation de la Sainte Vierge du Petit Séminaire de Québec, de la Société Saint-Joseph et de la Société d'une messe (section diocésaine).

JULES LABERGE, ptre,
secrétaire.

Archevêché de Québec,
le 10 décembre 1911.

— o —
Motu Proprio
— o —

DE CEUX QUI CITENT LES ECCLÉSIASTIQUES
DEVANT LES TRIBUNAUX LAIQUES

Quelque soin qu'on apporte à la rédaction des lois, on ne saurait toujours prévenir tous les doutes qui, dans la suite peuvent surgir d'une habile interprétation. Il arrive même que les juristes, après avoir scruté le caractère et la portée d'une loi, diffèrent tellement d'avis entre eux, qu'il est impossible de fixer autrement que par une déclaration authentique ce qui a été réglé par cette loi.

C'est le cas qui s'est présenté après la promulgation de la constitution *Apostolicae Sedis*, limitant les censures *late sententia*. En effet, une grave controverse divise les commentateurs de cette Constitution; elle a trait au chapitre VII: le terme *cogentes* désigne-t-il seulement les législateurs et personnages publics, ou aussi les personnes privées qui, par plainte ou action, *forcent* le juge laïque à citer un clerc à son tribunal?

Le sens de ce chapitre a été souvent déterminé par la Congrégation du Saint-Office. Cependant, en ces temps d'iniquité où l'on a tellement coutume de ne tenir aucun compte de l'immunité ecclésiastique qu'on voit non seulement des clercs et des prêtres, mais encore des évêques et même des cardinaux de la sainte Eglise romaine traînés devant les tribunaux laïques, Nous sommes dans l'absolue nécessité de retenir dans le devoir par la sévérité des sanctions ceux que la gravité de la faute ne détourne pas d'un crime aussi sacrilège.

C'est pourquoi, de Notre propre mouvement, Nous statuons et édictons ce qui suit :

Toute personne privée, laïque ou ecclésiastique, homme ou femme, qui cite et force à comparaître, sans aucune permission du pouvoir ecclésiastique, n'importe quelle personne ecclésiastique devant les tribunaux laïques soit au civil, soit au criminel, encourt l'excommunication *lata sententiæ* spécialement réservée au pontife romain.

Nous voulons que ce qui est établi par la présente lettre soit arrêté et valable, nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 octobre 1911, la neuvième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

Nécrologie

R. P. A. BRÉZEL, EUDISTE

Les journaux du 9 décembre ont publié une dépêche de Betsiamis, annonçant la mort accidentelle du R. P. A. Brézel, eudiste, missionnaire de Manicouagan, dans la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le Révérend Père aurait péri en traversant la baie de Betsiamis, la glace ayant cédé sous le poids de son équipage.

Le P. Brézel, originaire de Bretagne, et qui fut ordonné prêtre le 3 décembre 1893, n'était pas venu à Québec depuis quelques années. Il nous avait paru alors un religieux tout animé de piété, d'abnégation et de zèle pour le salut des âmes.

On se rappelle que, ces années dernières aussi, l'un des missionnaires eudistes a péri de la même façon, dans la baie des Sept-Iles.

M. L'ABBÉ C.-E. CARRIER

Dimanche dernier, le 10 décembre, est décédé, en son presbytère de Saint-Joseph de Beauce, M. l'abbé Charles-Edouard Carrier, dans sa 59^e année.

Né le 22 mars 1853, à Notre-Dame de Lévis, il commença ses études au collège de Lévis, les poursuivit et les termina au séminaire de Québec en 1872. Ordonné prêtre à Québec,

le 26 mai 1876, il fut aussitôt nommé professeur au collège de Lévis, où il devait passer vingt-huit années, durant lesquelles il remplit les fonctions de professeur, procureur, directeur des séminaristes, et supérieur. En 1904, il fut nommé curé de Saint-Joseph, poste qu'il occupa durant sept années. Ses funérailles, présidées par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, ont eu lieu jeudi, 14 novembre, à Saint-Joseph, au moment où s'imprimait notre revue — ce qui explique que nous n'en puissions rien dire.

Sans être jamais bruyante, la vie du prêtre défunt, commencée par de fortes études, a été constamment marquée de prudence et de sagesse, et abondamment fructueuse soit dans sa période éducative, soit dans le ministère paroissial. C'est le collège de Lévis qui a bénéficié surtout de son zèle et de ses talents administratifs, et sa mémoire y sera longtemps vivace. On sait que c'est M. Carrier qui a présidé aux agrandissements successifs du collège et à la construction de sa grande et belle chapelle.

Depuis un an ou deux, la santé de M. Carrier était sérieusement atteinte. Toutefois, on croyait qu'il pourrait lutter encore assez longtemps contre la maladie, dont le cours s'est précipité à la fin ; et sa mort si rapide a été une surprise pour tous.

— Nos vénérés confrères uniront dans leurs ferventes prières, au souvenir du prêtre éducateur et apôtre dont nous venons de parler, celui du religieux breton mort si tristement sur la côte du golfe Saint-Laurent — mais si glorieusement aussi, nous n'en doutons pas, puisque évidemment il a péri dans l'exercice de son ministère apostolique.

Notes diocésaines

S. G. Mgr l'Archevêque a présidé, lundi, aux élections des dignitaires au monastère des Rédemptoristes, à Sainte-Anne de Beaupré. — Jeudi, Sa Grandeur présidait aux funérailles de feu l'abbé Carrier, à Saint-Joseph de Beauce ; M. l'abbé Hallé, du collège de Lévis, a prononcé l'oraison funèbre du prêtre défunt. — Le jour de l'Immaculée-Conception, S. G. Mgr

l'Auxiliaire a célébré, à la Basilique, l'office pontifical; beau sermon, par le R. P. Lord, S. J. — Le soir, à Jacques-Cartier, à l'occasion de la fête paroissiale et comme célébration de la Sainte-Cécile, M. le curé Cloutier a fait donner un concert sacré exquis, par les chœurs de la paroisse, avec le concours de plusieurs artistes de la ville et sous la direction de M. l'abbé V. Grenier; éloquent sermon de circonstance par M. l'abbé Lavergne, vicaire à Saint-Roch.

Visite de Notre-Dame d'Afrique aux foyers canadiens.

UNE NOUVELLE REVUE AFRICAINE MENSUELLE

(Suite.)

Qu'on nous permette de citer ici d'émouvantes paroles du cardinal Lavigerie aux dames de France, pour les intéresser à ses fondations, à ses nombreux travaux. Ces paroles produisirent des merveilles.

Alors, nous nous demandons pourquoi cette semence divine aurait-elle moindre chance de faire pousser en terre canadienne une abondante moisson ?

Mais, afin que cette moisson soit substantielle, afin qu'elle soit digne de notre Nouvelle-France, il faut que nombreuses, il faut que dévouées soient les personnes qui s'emploieront à la préparer. Nous répétons l'appel que nous faisons dès le début, l'appel à toutes les femmes sans exception.

En bonnes œuvres comme en toutes choses, la force vient de l'union; les volontés unies, persévérantes sont le levier irrésistible.

Et, à tous permettez que nous disions:

Vous avez sûrement des grâces à solliciter, des blessures à guérir, des êtres chers à orienter, à protéger; pourquoi ne confieriez-vous pas à Notre-Dame d'Afrique vos soucis douloureux, vos intentions pieuses, vos plus ardents désirs ?

Pourquoi ne pas toucher son cœur maternel en faisant quelque bien à ses pauvres Noirs ?

Sur le sol africain, l'on croit son pouvoir très grand, irrésistible; l'on mentionne d'Elle de beaux et frappants miracles,

accomplis comme avec une prédilection visible, dans la pauvre hutte de roseaux.

N'est-il pas évident que son culte est voulu par Dieu, en Amérique ?

Ne s'ensuit-il pas, de notre part, un double devoir de confiance et de générosité ?

Alors, pourquoi ne pas vous assurer sa protection puissante ?

... Et se rencontrent tous les éléments essentiels pour faire de cette contribution, de cette aide plutôt, que nous réclamons aujourd'hui, une aumône parfaite, véritablement apostolique ; ressources pécuniaires immédiates assurées ; propagande immense, par la circulation de cette revue, qui s'en ira suggérer çà et là de pieuses prières, de généreux dons, des vocations de missionnaires.

— Les auteurs de cette brochure, *Pour les Missions. L'Apostolat en Afrique*, ont cru louable de venir encore, si nécessaire, augmenter le zèle, en offrant l'avantage de mérites infinis, par les messes qui seront dites.

Ils ont donc, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque de Québec, fondé pour le bénéfice des zélés, des zélatrices qui prendront part à la diffusion de cette Revue africaine, et des abonnés, *vingt-quatre messes basses*, à être dites, chaque année, *durant cinq ans*, tous les mois : *douze au Postulat des Sœurs Blanches, à Québec, et douze à leur maison Saint-Charles, près d'Alger.*

Ils ont aussi ajouté de faibles attrait terrestres sous la forme qui suit :

PRIMES

1ère prime. Pour dix abonnements payés, un exemplaire cartonné de *l'Apostolat en Afrique*, ou une série de dix-huit jolies cartes africaines ;

2ème prime. Pour vingt abonnements payés, deux exemplaires cartonnés de *l'Apostolat en Afrique*, ou les quatre « Visites » annuelles déjà parues, à être remplacées par trois exemplaires cartonnés de *l'Apostolat en Afrique*, si la série venait à s'épuiser ;

3ème prime: A. — Pour le plus grand nombre d'abonne-

ments payés au-dessus de 30 : *Madame sainte Anne* par le Père Charland, grande édition, artistiquement illustrée ; *Vie du Cardinal Lavigerie*, par Mgr Baunard, 2 forts vols ; *Au pays de Mgr de Laval*, par l'abbé Aug. Gosselin ; *Lettres de voyage*, de Paul Tardivel ; *Corbin et d'Aubecourt*, par Veuil-
lot ; *L'Apostolat des femmes chrétiennes*, par l'abbé Delahaye ; *Dictionnaire de Larousse*, illustré, à l'usage des colléges ; ou bien 20 exemplaires de l'*Apostolat*, $\frac{1}{2}$ cartonnés, $\frac{1}{2}$ brochés.

2^{ème} prime, B. — Pour le plus grand nombre d'abonnements payés, au-dessus de 30, en second : *A l'assaut des pays Nègres* ; *Journal de voyage des premiers Pères Blancs* qui pénétrèrent au centre de l'Afrique, en 1878. C'est un fort volume, du plus haut intérêt, illustré, et devenu très rare. En forme de préface, cette lettre magistrale par laquelle le cardinal Lavigerie, avec toute la pénétration de son génie et l'amour intense de son grand cœur, traçait le programme à exécuter pour ouvrir à la civilisation chrétienne l'Afrique équatoriale. Avec son éloquence habituelle, il y résumait le récit de voyage de ces deux premières expéditions apostoliques appelées « Caravanes aux Grands Lacs » ; *Voyage de Mgr Plessis en Europe* ; *Histoire de l'Eglise en Canada*, par l'abbé Aug. Gosselin ; *Une fête de Noël sous Jacques-Cartier*, par Myrand, dernière et belle édition belge ; *Dictionnaire de Larousse*, illustré, à l'usage des colléges ; ou douze exemplaires de l'*Apostolat en Afrique*, $\frac{1}{2}$ cartonnés, $\frac{1}{2}$ brochés.

3^{ème} prime, C. — Pour le plus grand nombre d'abonnements payés, au-dessus de 30, en troisième : *Vie de Garcia Moreno*, par P. Berthe, fort vol. ; *Chansons populaires du Canada*, par Gagnon, belle et dernière édition ; *Littérature canadienne*, par Abder Halden, 1^{er} vol. ; *Théorie et Pratique de l'Art d'écrire*, par l'abbé Dion, professeur au Séminaire de Québec ; *Dictionnaire des choses usuelles*, par Bouant ; ou 8 exemplaires de l'*Apostolat en Afrique*, $\frac{1}{2}$ cartonnés, $\frac{1}{2}$ brochés.

La plupart des volumes ci-dessus seront offerts reliés.

Ces primes peuvent être gagnées jusqu'au 1^{er} mars 1912, et seront livrables à Québec, ou expédiées aux frais des destinataires. Au cas d'égalité, tirage au sort, personnellement, ou par personne désignée.

Des carnets de reçus d'abonnements peuvent être obtenus

dès maintenant au Postulat des Sœurs Blanches, 41, Remparts, Québec, en personne ou par correspondance.

Dernières considérations sur la vocation

(Continué de la page 271.)

— o —

VOCATION ET ZÈLE.— On dit que le zèle est une « jalousie ardente de la gloire de Dieu et du salut des âmes. » Ceci est vrai ; mais je préfère une autre définition en rapport plus direct avec notre sujet.

« Lorsqu'une âme possède un bien qu'elle apprécie et qu'elle aime, si elle est généreuse, elle ne veut pas le garder pour elle seule : elle éprouve le besoin de le répandre autour d'elle. Cette impulsion, c'est le zèle. »

Pour qu'il y ait zèle, il faut donc qu'il y ait connaissance d'un bien possédé. Partant, dans la culture des vocations religieuses et sacerdotales, le zèle sera d'abord l'intelligence des grands avantages de la vocation : être séparé des dangers du monde et occupé des choses de Dieu. Mieux cela sera compris plus grande sera l'estime pour ce bien, plus fort sera le désir d'en faire jouir les autres et plus intense le mouvement de l'âme pour réaliser ce désir.

Cette connaissance doit porter dans l'esprit une véritable conviction, car il est très vrai de dire que, pour avoir du zèle pour une cause, il faut d'abord une conviction profonde, laquelle ne peut être vraiment digne de ce nom qu'à la condition d'être baignée dans une pleine lumière intellectuelle ; autrement, on est bien près de l'opiniâtreté, de l'obstination, de l'entêtement, choses qui relèvent plutôt d'une étroitesse d'esprit.

Qu'une idée passe à l'état de conviction intime et profonde chez un homme, aussitôt il entreprendra de répandre cette idée, de la faire prévaloir, de la faire accepter par tous. Elle devient toute la vie de cet homme, résume toutes ses aspirations et tous ses sentiments, s'empare de toutes ses facultés, oriente tous ses efforts, le poursuit sans cesse, unifie et multiplie ses énergies, passe dans son sang et dans ses nerfs, s'incarne en lui, devient le centre vers lequel convergent tous les

actes de son intelligence et de sa volonté, le terme de toutes ses activités, au point que l'on dit avec raison : cet homme est passionné pour son idée. C'est alors, et alors seulement, qu'il peut faire de grandes choses.

Lisons une page qui est suggestive pour notre sujet : « On n'arrive à rien si l'on n'a une passion ardente qui emporte la vie vers un but ; parce que sans elle on ne pousse rien à fond, on se donne et on se reprend, on flotte à l'impression du moment, de-ci de-là, et on se laisse finalement rouler par le flot, dans le banal, et ronger par la médiocrité, cette rouille de l'existence. On fait ce qui se fait, c'est-à-dire comme les autres ; un peu moins bien ou un peu moins mal, parce qu'on est libre ; mais sans relief, sans sortir de l'ornière, parce qu'on n'use guère de sa liberté, trouvant suffisantes les ambitions communes auxquelles on va par les chemins battus. De la sorte, les êtres les mieux doués pour réussir ne réussissent pas à dépasser le niveau du vulgaire ; les plus belles fleurs de jeunesse, les plus brillantes, les mieux venues, les plus riches de sève ne font que des fruits secs.

« Tous les fruits qui mûrissent, tous les hommes qui vont vraiment jusqu'au bout de leurs forces ont mis dans leur sève de nature une flamme de passion. » (*Gouvernement de soi-même*, par Eymieu, p. 228.)

Maintenant, nous disons que si un prêtre veut la gloire de Dieu et le salut des âmes, et s'il est convaincu de l'excellence du bien de la vocation qu'il possède, il sera sans cesse poursuivi de l'idée de communiquer aux autres ce don qu'il a reçu et que les autres peuvent aussi recevoir, d'après ce que nous avons vu précédemment. Sachant qu'il est un instrument, un aide de Dieu : *Dei adjutores sumus* (1 Cor., III, 9), dans l'œuvre des vocations, on le verra à l'œuvre, se multipliant, trouvant sans cesse de nouveaux moyens d'action, se dépensant littéralement, et trouvant son bonheur à donner sa vie pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, à l'exemple de son divin Maître Jésus.

Le prêtre zélé, on le reconnaît. Dans sa paroisse, il s'occupe de préparer et de discerner les vocations, et cela un peu partout : dans les écoles qu'il visite, dans le recensement de sa paroisse, dans les groupes d'enfants de chœur, au confession-

nal et surtout au catéchisme (1). Sa conversation, ses pas et démarches tendent vers ce but. On le voit répandre des petits livres et brochures qui peuvent impressionner favorablement et préparer des vocations; il dispose d'une bibliothèque paroissiale qu'il tient sur un excellent pied et qui contient un choix scrupuleux des meilleurs livres; il sait que la passion de lire est répandue partout et il trouve moyen d'intéresser les jeunes gens, les jeunes filles, les mères de famille, à des lectures saines et édifiantes, bannissant ainsi de sa paroisse les lectures frivoles, mondaines, dangereuses, qui gâtent les âmes et les soustraient à l'action de la grâce (2).

(1) « Pour ma part, écrit l'abbé Leuret (*Recrutement sacerdotal*, 1910, p. 384), je ne crois pas avoir fait un seul catéchisme, tant que je fus vicaire, sans avoir, directement ou indirectement, trouvé le moyen de mettre en relief tout ce qu'il y a de beau, de généreux, de noble dans le sacrifice de la vie sacerdotale. Jusqu'ici je n'ai pas eu à m'en plaindre, et j'avoue ne pas connaître de joie plus profonde, plus réelle, plus solide que celle de cette sorte de génération spirituelle. Pourquoi d'autres catéchistes seraient-ils moins heureux? Il suffit d'y penser et d'oser avec la sagesse d'un prêtre qui accomplit une mission divine, mais aussi avec l'ardeur d'un apôtre qui veut conquérir ces âmes si belles et si pures encore et leur faire partager son propre bonheur. »

Les livres de l'abbé Berthier, *Des états de vie chrétienne et Quelle est ma vocation*, donnent l'enseignement des grands théologiens et des Pères de l'Eglise sur la question de la vocation, et sont ceux qu'il importe de faire lire aux personnes qui nous consultent et de répandre dans les familles.

(2) Si l'on veut comprendre tout le mal que peuvent faire les lectures, je ne dis pas corruptrices en soi, mais simplement dangereuses ou mondaines, telles que revues, journaux, romans, dans lesquels on parle du monde et de ses vanités d'un autre côté, si l'on veut apprécier tout le bien que peut faire une brochure répandue à propos, un livre édifiant qui fera les charmes du foyer domestique pendant les soirées passées en famille, on devra étudier, au double point de vue physiologique et psychologique, les deux principes suivants dont l'importance est très grande dans toute notre vie (Cf. *Psychologie du Cardinal Mercier*, et le livre de Eymieu):

a) — Toute idée incline à l'acte dont elle est la représentation, tend à se faire acte: c'est la loi de l'idéo-dynamisme.

b) — L'acte suscite le sentiment dont il serait l'expression normale.

Eymieu indique ainsi l'application de ces principes: « Puisque l'idée incline à l'acte, puisque tout phénomène psychologique laisse une empreinte dans la chair, il s'en suit que le corps du nouveau-né n'est plus l'argile vierge et sans histoire dont fut pétri le premier homme, mais une matière travaillée par les pensées et les désirs des aïeux, et qui en garde la trace: c'est l'application de la première loi. — Mais puisque, d'après la seconde loi, les attitudes, les manières d'être, tendent à ressusciter les sentiments, il est à prévoir qu'il y aura tendance chez l'enfant à

Quand il découvre un enfant ayant un « attrait de piété le portant vers Dieu d'un attrait de dévouement marqué par de la générosité et des sacrifices », ne manquant pas d'intelligence et appartenant à une bonne famille, il se dit que cet enfant donne des espérances fondées de devenir prêtre plus tard, et, s'il est possible, il le fait entrer dans un de nos collèges-séminaires, car il y a bien là le « *quorum indoles et voluntas spem afferat* » dont parle le concile de Trente.

Nous ne saurions trop le répéter. Aider un enfant, un jeune homme, de ses conseils, peut-être même de son argent, pour lui permettre de devenir prêtre un jour, quoi de plus digne d'exciter le zèle d'un confesseur ou d'un pasteur d'âmes ? — Un prêtre de plus dans le monde, le saint sacrifice de la messe

sentir et donc à agir facilement comme les aïeux, surtout dans les catégories de phénomènes où l'organisme a une part prépondérante et où, par suite, il garde une empreinte plus profonde. Et, en effet, on constate que les vices qui se transmettent le plus sont la débauche et l'ivrognerie.

La même combinaison de ces deux lois explique également l'influence de la mère dans le nourrissage de l'enfant, quand elle lui donne son lait, une matière préparée par elle pour lui, une matière vivante de la vie de la mère et rapidement transformée dans la vie de l'enfant avec laquelle tout l'harmonise, une matière donc où elle met à son insu le moule tout prêt pour y couler ses premiers sentiments.

Le batelier gouverne sa barque au large ; mais souvent, s'il y a fait peut-être des changements de ses propres mains, il l'a reçue en héritage, et ce sont les aïeux qui l'ont construite. Ainsi de nous. — Et il avait raison plus qu'il ne le pensait, Napoléon, de répondre, quand on lui demandait à quel âge devait commencer l'éducation de l'enfant : « Vingt ans avant sa naissance, par celle de sa mère. » (Ouv. cit., p. 191.) Tant il est vrai que ce sont les parents, surtout la mère, qui préparent, en grande partie, les vocations. — Les principes cités s'appliquent aussi admirablement pour la formation au zèle dont l'idée s'incarnera en nous. Mais assez.

Voici un exemple de l'influence des bonnes lectures faites dans la famille.

Dom François Régis, procureur de la Trappe à Rome, écrivait à ses parents :

« Vous ne vous doutez pas, mes chers parents, et vous en particulier, mon très cher père, que c'est vous qui m'avez donné les premières idées de la vocation monastique. Vous vous rappelez qu'étant bien jeune, presque enfant, vous m'appliquiez, dans les soirées d'hiver, à lire la *Vie des saints*. C'étaient ordinairement des religieux, solitaires, cénobites, moines, anachorètes et autres, tirés de la *Fleur des saints*. Je paraissais uniquement occupé à ne pas faire de fautes, pour ne pas être repris, et, en attendant, mon jeune cœur s'attachait à ce que je lisais. Mon imagination se représentait ces bons moines, avec leurs exercices, et le bonheur qui leur en revenait. Dieu, qui fait tout concourir à ses fins, semait ainsi en moi les grains de la vie religieuse qu'il a fait germer en son temps, et qui, se développant successivement dans mon cœur, m'ont conduit là où je suis. (Delbrel, p. 84.)

offert tous les jours, le bien considérable qui se fera par son ministère, les prières adressées à Dieu pour un bienfaiteur, voilà ce à quoi nous devons penser et ce qui doit nous encourager à cultiver les vocations sacerdotales (1).

Je l'ai déjà dit, ils sont nombreux dans les paroisses les enfants qui donnent des espérances fondées de devenir prêtres plus tard ; mais la dissipation, l'irréflexion, des fautes peut-être, les empêchent de prêter l'oreille aux voix intérieures et de suivre l'attrait qui se ferait sentir s'il en était autrement. Il faut que quelqu'un s'occupe de ces enfants, et cette charge incombe aux parents et surtout au curé de la paroisse. (Cf. Lahitton, p. 224, et Delbrel : *Il faut semer les vocations.*)

Beaucoup d'enfants, dit Mgr Dupanloup, qui auraient été prêtres, et bons prêtres, ne l'ont jamais été, parce qu'il ne s'est pas trouvé là un curé, un vicaire attentif et zélé, pour révéler à eux-mêmes ou à leurs parents la vocation naissante et la cultiver. Le 10 septembre 1901, à la séance sacerdotale du Congrès eucharistique de Montréal, Mgr Maes, président de la séance, rapporta l'exemple d'un prêtre, mort après quarante ans de sacerdoce, qui avait dirigé et aidé de ses deniers quarante jeunes gens devenus prêtres comme lui. C'était une belle moisson et

(1) On me racontait dernièrement un bel exemple de ce que peut faire entreprendre le zèle. Suivant le désir de Pie X, un curé s'est mis à propager la communion fréquente dans sa paroisse « *crebris admonitionibus multoque studio*, » Il comprit que la condition de succès, *sine qua non*, dans cette entreprise était de donner à ses paroissiens toute la facilité possible pour recevoir la sainte Communion. Le dimanche, et toutes les fois que cela était utile, il se rendait à l'église dès 5 heures du matin, pour entendre les confessions et distribuer la communion, non pas une ou deux fois avant la grand' messe, mais toutes les demi-heures, ou bien près, selon les besoins. C'était là un travail inspiré par le zèle et qui dans le cas eut un succès considérable. A quelqu'un qui faisait remarquer que c'était là trop de dévouement et que ce prêtre se faisait mourir, nulle réponse ne fut faite. — Ne pourrait-on pas soumettre les considérations suivantes ? D'abord, est-il bien certain qu'un tel travail fera mourir celui qui le fait ? — En second lieu, les saints et le Christ lui-même ont ils songé avant tout à vivre longtemps ? Voyez : Notre-Seigneur est mort à 33 ans, saint Thomas d'Aquin, à 47, et saint François-Xavier, à 46. — Vraiment, qu'y a-t-il de regrettable dans le fait de mourir jeune pourvu que l'on présente au Seigneur des jours pleins. *Consummatus in brevi explevit tempora multa* (Sap., 14, 13). Et puis ne lisons-nous pas dans l'Imitation que s'il est redoutable de mourir, souvent il est plus dangereux de vivre longtemps.

une belle couronne. On a dit qu'avoir un idéal c'est avoir une raison de vivre. C'est vrai. Un prêtre peut-il avoir un plus bel idéal, outre sa sainteté personnelle, que de préparer les jeunes gens à devenir d'autres Christ ?

Pendant les vacances, le prêtre zélé continue à s'occuper de ceux qu'il a dirigés vers le séminaire. Il les surveille, les attire à lui et s'efforce de trouver des moyens pour leur faire conserver les bonnes habitudes de communion fréquente acquises au collège, et leur faire éviter bien des dangers. (Cf. *Congrès euchar. de Montréal*, p. 366.)

Je ne dis rien pour le moment du séjour de l'élève dans le séminaire.

Qu'il suffise de faire remarquer que dans ce milieu l'œuvre des vocations n'est pas l'affaire de quelques-uns seulement : directeur, professeur, confesseur, mais de tout le personnel enseignant. Il importe que chacun comprenne son rôle de prêtre éducateur.

S'il s'agit de cultiver une âme pour la vie religieuse, le prêtre aura trois motifs principaux pour soutenir son ardeur au travail : le prix d'une âme dont on assure le salut en la retirant du monde ; la gloire de Dieu, car un religieux ou une religieuse de plus ou de moins dans le cloître c'est un long acte d'adoration offert ou refusé à Dieu par l'humanité ; la conversion des pécheurs et le salut des âmes en général, car Dieu, recevant chaque jour les prières et les mortifications de ces âmes qui vivent dans le cloître, fera descendre sur la terre des grâces plus abondantes.

Le monde présent, avec ses 800,000,000 d'âmes païennes, ses milliers d'hérétiques et de schismatiques, le grand nombre de pécheurs au sein des peuples catholiques, a besoin de missionnaires.

Il y a obligation pour le confesseur et le pasteur d'âmes de s'appliquer à découvrir et à reconnaître les âmes qui peuvent quitter le siècle ou qui doivent le faire pour assurer leur salut et pour répondre aux vues de Dieu. *Il y a*, disait un vieux directeur, *des âmes qui sont appelées et qui ne s'en doutent pas.* — *Combien de fois*, disait un autre, *j'ai entendu des confidences comme celle-ci : Ah ! si on m'avait parlé de vocation dans ma jeunesse, si on m'avait alors facilité les ouver-*

tures de mon âme, c'est de bon cœur que je serais devenu prêtre ou religieux. (Delbrel, p. 59.)

J'ai lu que saint Ambroise mettait tant d'ardeur à favoriser les vocations, que les mères tenaient leurs filles enfermées de peur qu'elles n'allassent écouter ses sermons. Lui-même disait : « On me fait un crime de ce qui a toujours fait la gloire des prêtres ». Avec sagesse et prudence, imitons les saints ; mais sous prétexte de prudence, ne nous tenons pas dans un mutisme ou une inaction à peu près complète. Prions, et la sagesse nous sera donnée. *Optavi et datus est mihi sensus.* (Sap., VII, 7.) (1)

ANT. CAMIRAND, ptre.

(A suivre.)

Bibliographie

— LA RÉVOLUTION PRÉPARÉE PAR LA FRANC-MAÇONNERIE, par M. DE LANNOY. In-12, 1 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Sous le titre de « La Révolution préparée par la Franc-Maçonnerie », monsieur de Lannoy, un historien averti, doublé d'un lettré délicat, vient de publier une brochure très intéressante, où les origines maçonniques de la Révolution sont étudiées à la lumière de documents nouveaux et décisifs. Cette étude, très fortement documentée, établit d'une façon incontestable que la Révolution « satanique du haut en bas » est bien « l'œuvre de la Franc-Maçonnerie ». La conspiration maçonnique et antichrétienne a préparé l'explosion révolutionnaire pendant tout le cours du 17^e siècle, et nous trouvons retracé à grands traits ce plan de déchristianisation poursuivi par les philosophes, notamment au moyen de l'encyclopédie, de la suppression des Jésuites, des libelles impies répandus dans tout le peuple. Puis, ce furent les mystérieux agents : le comte de Saint-Germain et Cagliostro, dont la physionomie énigmatique est éclairée par les documents les plus curieux. Mais cette haine du trône et de l'autel remonterait plus haut que le 18^e siècle. Dès la condamnation des Templiers, les sectes antichrétiennes auraient juré l'extermination des Papes et des rois. Ici, des citations fort peu connues d'occultistes, de mages, et de hauts maçons célèbres. Enfin, l'heure de l'exécution.

(*) Sur cette question du zèle, on lira avec profit les deux livres suivants : *Nouveaux examens de conscience et sujets de méditations à l'usage du clergé de nos jours*, par M. André. — *Angé et Apôtre, La piété et le zèle*, par l'abbé Feiges. En rapport direct avec notre sujet, il faut lire le livre de Delbrel, S. J., *Des vocations dans les collèges ecclésiastiques*.

tion de la vengeance est arrivée : fixée dans les convents secrets, elle éclate avec une spontanéité déconcertante pour les non initiés. Ici, l'on trouvera des détails curieux sur les profanations d'églises prédites, le plan des massacres de la Terreur, les brigands, la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le hideux baptême de sang de la France, le 21 janvier 1793.

M. le chanoine Coubé a fait pour cette brochure une préface fort remarquable : elle serait à citer tout entière. Contentons-nous de reconnaître avec lui que « le livre présent rendra aux esprits sincères le grand service de leur montrer à quel point est mensongère la thèse proclamant que la Révolution fit lever sur le monde l'aurore de la liberté et de la fraternité. » « Il montrera aussi que la franc-maçonnerie doit porter la responsabilité des crimes de la Révolution, aussi bien que ses principes. Certains catholiques libéraux se laissent duper par les formules maçonniques. Ils se réclament de la Déclaration des droits de l'homme ; ils vantent les réformes adoptées par les diverses assemblées révolutionnaires ; ils reprochent aux catholiques intransigeants de compromettre la religion par leurs anathèmes contre les institutions modernes et contre le grand fait historique qui enfanta ces institutions ; ils adjurent l'Église de se réconcilier avec la Révolution. . . »

Il y a là une étrange erreur. La Révolution est détestable en tout ; elle l'est dans ses excès sanglants, mais elle l'est beaucoup plus dans ses principes, à commencer par les immortels principes de 89. . . »

Sous sa phraséologie pédantesque, la Déclaration des droits de l'homme est antichétienne, et par suite antisociale. En réalité, la Révolution, contrairement à la thèse libérale, fut dirigée beaucoup plus contre la religion que contre la monarchie. Les abus de l'ancien régime ne furent pour elle qu'un prétexte : elle en voulait à Dieu. Les catholiques clairvoyants ont compris ces vérités ; Pie IX, Léon XIII et Pie X n'ont cessé de les proclamer ; Louis Veuillot a vécu et il est mort en les défendant. La contre-révolution, ce serait le salut parce que ce serait la vérité intégrale. Qui nous délivrera des demi-vérités ? A défaut d'un parti politique, qui porterait ce nom ou du moins en adopterait le programme, en attendant ce parti (?) nous appelons de tous nos vœux une « école catholique » qui réunirait tous les esprits droits dans la guerre contre la Révolution. »

Le livre si curieux et si intéressant de M. de Lannoy contribuera, nous l'espérons, à préparer cette « école », en montrant la main de la secte maçonnique dans les crimes de la Terreur.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

Fabricant de cierges, bougies, chandelles

Importateur de vins de messe

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.
Téléphone—Bell 91.

“ National 169.

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles
métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candelabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange. Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc. Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien atelier de Madame Soncy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

Fabrication et Vente de CIERGES
fabriqués suivant les règlements diocésains

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.